



Nouméa, le jeudi 13 février 2014

Direction de l'Environnement de la Province Sud
Bureau de l'Environnement Industriels et des installations
Classées pour la Protection de l'Environnement
6 route des Artifices
B.P. 3718
98846 NOUMEA CEDEX

SUD Direction de l'environnement	N° 5145	14 FEV. 2014							
AFFECTE									U
COPIE									
OBSERVATIONS									

17/02/14 → BSI → 18/02 → NC
N/Réf: HM/NF 2014-02-004

Objet : Observations relative au courrier N°2014-410/DENV du 20 janvier 2014

A l'attention de

Madame,

Suite à votre courrier du 20 janvier 2014 accompagné de votre compte rendu de visite de nos installations en date du 12 décembre 2013, et conformément à l'article 416-11 du code de l'Environnement de la Province Sud, nous souhaitons présenter nos observations.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous l'ensemble de nos remarques dont nous souhaiterions que vous nous apportiez des éclaircissements :

1/ *Mettre en place un registre de suivi des refus* : Vous mentionnez la Délib 713 art. 1^{er} pour argumenter la mise en place de ce registre, or cet article n'en fait pas mention. Quelle obligation réglementaire (référence) a-t-on de suivre les déchets que nous n'avons pas acceptés sur notre site ?

2/ *Transmettre le registre d'entrées des déchets des mois d'octobre et novembre 2013* : Souhaitez vous le registre de toutes les matières sur notre site pour traitement, ou doit on comprendre le registre des déchets produits par l'activité ?

3/ *Présence de déchets non autorisés sur site (bidons de produits chimiques avec pictogramme de dangers)* : certains de nos clients nous demandent d'accepter des futs ou bidons ayant contenus des produits chimiques, mais qu'ils ont nettoyé et rincé. Dans quel cadre ce type de déchets peut-il être accepté comme déchets métalliques non dangereux ?

Dans l'attente de plus amples informations, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le Directeur

Etablissements Métallurgiques Calédoniens

SARL AU CAPITAL DE 25 000 000 F - RIDET : 023531 001 - RCS NOUMÉA 64B 023 531
TÉLÉPHONE : 260 260 - FAX 26 99 89 - E-MAIL: secretariat@emc.nc - SITE INTERNET: www.emc.nc
14 AV. BAIE DE KOUTIO - Z.I DE DUCOS - B.P. 3292 - 98846 NOUMÉA CEDEX (NOUVELLE-CALÉDONIE)

